



FFFA

Service émetteur :
ADMINISTRATIF

**PROCES VERBAL DU
BUREAU FEDERAL DU 19
NOVEMBRE 2016**



PRESENTS	M. DAUM (MDA), B. SCHLEIFER (BSC), F. LACUISSE (FLA) L. LACAZE (LLA), C. BRIOLIN (CBR)
REPRESENTES	B. SIROUET (BSI),
INVITES	O. MORET (OMO), DTN; B. EL GHOUZZI (BEL), DAF
EXCUSE	
ABSENT	

1/ OUVERTURE DE SEANCE PAR LE PRESIDENT

Le Président vérifie que le quorum est atteint :

PRESENTS A L'OUVERTURE : 5

REPRESENTES : 1

ABSENT : 0

VOTANTS : 6

Le bureau peut délibérer valablement.

Ouverture de la séance à 11h30.

MDA remercie les participants.

L'actualité a été marquée par la gestion de l'Equipe de France. MDA souhaite que ce sujet soit traité par une équipe de travail composée par LLA élu en charge du Haut Niveau, le Président, le DTN et le DAF.

Sur le fond, il n'est pas possible, après le contrôle URSSAF que nous avons eu de continuer dans l'ancien système. Le cadre contractuel devra être accepté par tous ceux qui doivent y rentrer. Les cadres non diplômés et non aptes à encadrer ne seront plus présents dans le staff.

Le cas particulier d'Esumé devra être traité de façon précise en tenant compte de son rôle d'entraîneur d'un côté et de son rôle de manager de l'EDF d'un autre côté.

L'autre actualité est celle des élections. La FFFA a été destinataire d'une télécopie d'un avocat mandaté par Alexandre ROGER. De son côté, MDA a pris contact avec un avocat spécialisé en droit du sport pour lui confier le dossier si suites éventuelles il y a.

1 / VALIDATION DE L'OPEN CHEER FOR ME

Certains clubs qui participent à cet open ne sont pas affiliés à la FFFA. La validation de cette compétition supplémentaire entraînerait l'acceptation de clubs non-affiliés à une compétition officielle même s'il s'agit surtout de clubs universitaires.

OMO précise que du point de vue de la DTN, il faut impérativement que les pratiquants soient licenciés.

Le Bureau Fédéral valide la mise au calendrier de cet open mais un courrier doit partir de la FFFA en précisant que la prise de licence est obligatoire.

2 / VALIDATION DU SYSTEME DE MONTEES ET DESCENTES ENTRE LE REGIONAL ET LA D3

Après échanges MDA met au vote la proposition de la CFA de ne pas faire descendre d'équipes des poules B et D.

POUR : 4

ABS : 0

CONTRE : 1

La proposition est validée.



3 / VALIDATION DU CHAMPIONNAT REGIONAL BRETAGNE

Après échange, le bureau fédéral décide de suivre l'avis de la CFA de ne pas homologuer le championnat, mais de transmettre dans sa décision qu'il y a bien une prise de conscience de la nécessité de modifier les règlements afin de tenir compte du niveau de développement de chacun au niveau territorial.

4 / GESTION DES EDF DE FOOTBALL AMERICAIN

OMO retrace les différentes étapes de cette péripétie. MDA demande à ce que ce sujet soit traité par un groupe de travail spécifique. Toutefois, si plusieurs membres s'accordent sur le fait qu'ils doutent réellement de la volonté de M. ESUME à continuer dans un cadre précis, le DTN précise que pour gagner le Championnat d'Europe 2018, il reste le meilleur.

5 / EURO U19

La Finale aura lieu en Seine Saint-Denis.

Les qualifications seront organisées par L'Allemagne et la Serbie. Le vainqueur de chaque groupe rejoindra la France et l'Autriche pour le tournoi final.

6 / SCRUTATRICE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10/12/2016

Fanny DAMOND est proposée scrutatrice pour l'Assemblée Générale électorale du 10/12/2016. MDA met sa candidature au vote :

POUR : 5
ABS : 0
CONTRE : 0

Fanny DAMOND est nommée scrutatrice de la prochaine assemblée générale électorale.

7 / QUESTIONS DIVERSES

- MDA rencontre le SG de la Fédération d'Haïti dans les prochaines semaines.
- Tahiti propose de redémarrer la convention sur 3 ans.
- Le dossier de la Nouvelle Calédonie avance également. En attente du retour des statuts de création au sens des textes en vigueur en Nouvelle Calédonie.
- MDA fait état de la prochaine affiliation d'une association de droit français représentant les joueurs tunisiens opérant notamment en France en vue de la création ultérieure d'une fédération.
- Courrier reçu à propos des Anges de Mont-de-Marsan : le Bureau décide de retransmettre à la Commission Régionale de Discipline.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Brigitte SCHLEIFER

Secrétaire Générale de la FFFA

Michel DAUM

Président de la FFFA